

Conseil de sécurité

Distr. générale
8 février 2022
Français
Original : anglais

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 17 de la résolution 2592 (2021) du Conseil de sécurité et du paragraphe 41 de sa résolution 2568 (2021), le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution des mandats respectifs de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits nouveaux intervenus entre le 6 novembre 2021 et le 31 janvier 2022.

II. Situation politique et conditions de sécurité

A. Faits nouveaux sur le plan politique et activités de l'Organisation

2. Pendant la période considérée, des progrès ont été faits vers l'organisation d'opérations électorales conformes aux accords électoraux du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021, mais le processus a été entaché de nombreuses plaintes relatives à des irrégularités de procédure et à un manque de transparence. On a également craint que le regain de tensions politiques entre le Président, Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo », et le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, mette un coup d'arrêt aux élections.

3. Le 18 décembre, à Mogadiscio, M. Roble a congédié et remplacé sept membres du Comité de règlement des contentieux électoraux, dont son Président, Hussein Laki Mohamud, arguant que les affaires dont le Comité était saisi n'avaient pas été traitées avec la transparence et l'impartialité voulues. Le même jour, le Comité a rejeté la décision de M. Roble, considérant qu'elle portait atteinte à l'indépendance des institutions électorales et que toute décision relative au remplacement ou au licenciement d'un de ses membres devait être prise conjointement avec le Conseil consultatif national.

4. Par la suite, dans une déclaration publiée le 26 décembre, M. Farmajo a accusé M. Roble d'avoir échoué à conduire et à organiser les élections et d'avoir sapé la cohésion et l'indépendance opérationnelle des comités électoraux. Le 27 décembre, il a annoncé que les pouvoirs de M. Roble seraient suspendus jusqu'au terme d'une enquête sur des allégations de corruption concernant une parcelle de terrain de l'Armée nationale somalienne située à Mogadiscio. Des membres des forces armées





ont été positionnés autour de la résidence de M. Roble, qui n'a pu regagner son bureau qu'après l'intervention de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

5. M. Roble a rejeté les allégations portées contre lui et accusé M. Farmajo, qu'il a désigné comme « l'ex-Président », d'avoir tenté d'organiser un coup d'État. Ayant indiqué qu'il continuerait à exécuter son mandat constitutionnel, il s'est engagé à honorer sa responsabilité envers son pays en dirigeant des opérations électorales satisfaisantes qui aboutiraient à une transition pacifique du pouvoir. Le 1er janvier, M. Roble a nommé le Ministre de la défense, Abdulkadir Mohamed Nur, à la présidence d'un comité ministériel composé de cinq membres et chargé d'enquêter sur les faits survenus le 27 décembre.

6. Compte tenu de cette flambée des tensions et face à la multiplication des signalements d'irrégularités dans les opérations électorales, le Conseil consultatif national s'est réuni à Mogadiscio du 3 au 9 janvier pour examiner les moyens de renforcer l'intégrité et la crédibilité du processus et convenir d'un nouveau calendrier électoral. Cette réunion a abouti à la publication d'un communiqué en 18 points dans lequel étaient présentées des mesures destinées à renforcer les procédures électorales et la transparence du processus. Le Conseil consultatif national y précisait que les noms des membres des comités de sélection des représentants devaient être enregistrés et publiés en amont des élections tenues pour chacun des sièges de la Chambre du peuple, que les équipes chargées d'organiser les élections dans chacun des États communiqueraient les noms des membres des comités de sélection à l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral et au Comité de règlement des contentieux électoraux et que tous les organismes de gestion des élections mèneraient leurs activités hors de toute ingérence. Le Conseil demandait également aux forces de sécurité de rester neutres et à l'AMISOM, de renforcer la sécurité du palais présidentiel. Il précisait en outre le nouveau calendrier des élections à la Chambre du peuple, programmées pour la période du 15 janvier au 25 février.

7. Le communiqué du Conseil consultatif national a été bien accueilli dans l'ensemble du spectre politique. Le 9 janvier, le Conseil des candidats à la présidence (opposition) a salué les décisions prises par le Conseil consultatif national et exhorté M. Roble à prendre en main la conduite des opérations électorales. Au début du mois de décembre, le Conseil des candidats à la présidence a publié une proposition en 10 points visant à lutter contre toutes formes d'irrégularités, demandé l'interruption de l'élection et annoncé qu'il convoquerait une conférence nationale consultative consacrée aux difficultés qui pesaient sur le processus.

8. Dans un discours à la nation prononcé le 10 janvier, M. Farmajo a félicité le Conseil consultatif national d'être parvenu à un accord et encouragé les dirigeants des États membres de la fédération à appliquer le calendrier électoral fixé.

9. Pendant toute la période considérée, la MANUSOM est intervenue auprès de M. Farmajo, de M. Roble et d'autres interlocuteurs clés pour demander une désescalade immédiate des tensions et encourager les responsables à régler leurs différends par le dialogue. La Mission a continué à représenter à toutes les parties qu'il importait de créer des conditions propices à la pleine application des accords électoraux du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021 et qu'il était urgent de mener à bien les élections dans les meilleurs délais tout en veillant à ce que le processus soit transparent et crédible.

10. La Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique a réitéré ces messages dans le cadre de la visite en Somalie qu'elle a effectuée du 8 au 11 novembre, à l'occasion de laquelle elle s'est entretenue avec M. Roble, le Président du Hirchébéli et le Président par intérim de l'État du Sud-Ouest, ainsi qu'avec le Conseil des candidats à la présidence et des représentants d'organisations de la société civile, notamment d'organisations de femmes et de jeunes. Elle a prié instamment toutes les parties de veiller à ce que le quota de 30 % de représentation des femmes aux élections parlementaires soit atteint et à ce que la participation des femmes au processus politique soit accélérée.

11. Le 12 décembre, au « Somaliland », le Président, Muse Bihi Abdi, a accepté la modification qu'il était proposé d'apporter à la loi relative à la réglementation des associations et des partis politiques, tendant à autoriser la création de nouvelles associations politiques. L'opposition a protesté, arguant que la décision de M. Muse Bihi Abdi n'était qu'un prétexte pour retarder les élections, et exigé que seuls les partis déjà enregistrés puissent participer à la prochaine élection présidentielle. Le 21 décembre, 46 parlementaires ont prié la Cour constitutionnelle du « Somaliland » de rendre un avis juridique sur le différend concernant l'enregistrement de nouvelles associations politiques.

B. Élections et appui apporté par l'Organisation

12. Malgré les difficultés rencontrées, les élections aux 54 sièges de la Chambre haute du Parlement fédéral ont été menées à bien le 13 novembre. Au total, 14 femmes ont été élues (26 % des sièges), soit une progression de 24 % par rapport à 2016. Les élections aux 275 sièges de la Chambre du peuple ont débuté le 1er novembre à Mogadiscio pour les sièges du « Somaliland ». Au 31 janvier, 87 sièges avaient été pourvus, dont 18 par des femmes.

13. Le 16 novembre, l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a communiqué officiellement à ses homologues au niveau des États le nombre de sièges qui devaient être réservés à des femmes pour que le quota de 30 % de députées à la Chambre du peuple soit atteint.

14. Après que M. Roble a annoncé le limogeage du Président de l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, le 25 décembre, ce dernier a été démis de ses fonctions, visé par une motion de censure interne pour défaut de consultation dans le cadre de la prise de décision. Une première tentative en ce sens avait déjà été faite le 6 novembre. Le nouveau président de l'Équipe, Musa Gelle Yusuf, a été élu le 15 janvier. Le 20 janvier, Ahmed Awil Warsame a été élu président du Comité de règlement des contentieux électoraux.

15. Les élections à 6 des 27 sièges de la Chambre du peuple revenant aux représentants du Djoubaland ont eu lieu le 28 décembre, bien que certains candidats aient déposé des réclamations devant le Comité de règlement des contentieux électoraux et que d'autres se soient plaints que l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau de l'État et l'Agence de renseignement et de sécurité du Djoubaland aient refusé de leur délivrer une attestation d'inscription. Entre le 27 et le 30 novembre, l'État du Sud-Ouest a organisé les élections à 11 sièges de la circonscription de Baidoa à la Chambre du peuple, dont 4 étaient réservés à des femmes. L'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a demandé la remise en jeu de deux sièges, dont celui qu'occupait jusque-là l'ancien Président de

la Chambre du peuple, Mohamed Sheikh Osman Jawari, lequel avait peiné à faire enregistrer sa candidature. En outre, après avoir été saisi d'une plainte, le Comité de règlement des contentieux électoraux a suspendu le 27 janvier l'annonce des résultats des élections à 3 sièges de la Chambre du peuple revenant aux représentants du « Somaliland ». Au 31 janvier, il avait officiellement été saisi de trois plaintes concernant les élections à la Chambre du peuple, dont une déposée par une femme.

16. Le Gouvernement et l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral ayant demandé un complément d'appui financier, les partenaires internationaux ont approuvé sous conditions, le 16 novembre, des ressources supplémentaires d'un montant de 3,7 millions de dollars des États-Unis à consacrer aux opérations électorales, ce qui porte le montant des contributions des donateurs à plus de 11 millions de dollars sur les 27,2 millions de dollars du budget alloué aux élections. Entre autres conditions fixées pour le versement de ces ressources supplémentaires, il était exigé que tous les frais électoraux déboursés par les candidates et les candidats soient déposés sur le compte unique du Trésor et que les opérations électorales progressent de manière véritable et crédible.

17. Le Comité national chargé de la sécurité des élections ne s'est pas réuni depuis le 2 octobre. L'Organisation et l'AMISOM continuent de contribuer à la planification des arrangements en matière de sécurité et d'offrir un appui dans les bureaux de vote.

18. Le Groupe intégré d'appui électoral de l'Organisation fournit toujours un appui technique, logistique et financier aux comités électoraux. En parallèle, l'Organisation continue de concourir au renforcement des capacités de la Commission électorale nationale indépendante prévue par la Constitution, dans la perspective de l'établissement du plan stratégique quinquennal de cette entité pour la période 2022-2026.

C. Évolution des conditions de sécurité

19. Les conditions de sécurité sont demeurées instables ; on a ainsi enregistré en moyenne 265 atteintes à la sécurité par mois en 2021. Comme pendant les périodes précédentes, la plupart de ces atteintes ont été perpétrées par les Chabab, dont les activités ont augmenté de 17 % par rapport à 2020. De nouveau, la majorité des attaques, commises à l'aide d'engins explosifs improvisés, ont visé les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM. Les régions les plus touchées par les activités des Chabab ont été le Bas-Chébéli, Banaadir et le Moyen-Chébéli.

20. Les Chabab ont continué de se livrer à des attaques ciblées sous la forme d'attentats-suicides à Mogadiscio. Le 11 novembre, un convoi de l'AMISOM a été visé par un attentat-suicide à la voiture piégée dans le district de Wadajir. Au moins trois passants ont été tués. Le 20 novembre, un véhicule privé dans lequel se trouvaient le directeur de Radio Mogadiscio et le directeur de la Somali National Television a été ciblé par un engin explosif improvisé porté par une personne. Le 25 novembre, un attentat-suicide à la voiture piégée a été lancé contre un convoi transportant des membres du personnel de Safelane (entreprise privée prestataire du Service de la lutte antimines) escorté par l'entreprise de sécurité Duguf, sous contrat avec l'ONU. Au moins 8 civils qui se trouvaient sur les lieux, dont des mineurs, ont été tués et 20 personnes ont été blessées. Deux membres du personnel de Duguf ont été légèrement blessés par du shrapnel.

21. Le 12 janvier, un attentat-suicide à la voiture piégée a visé un convoi escorté par une entreprise étrangère de sécurité dans le district de Waab Arye. Neuf agents de sécurité auraient été tués. Un membre du personnel des Nations Unies qui se trouvait à proximité du site de l'explosion a été légèrement blessé. Les Chabab ont dit chercher à s'en prendre à des « agents de sécurité occidentaux ».

22. Le 16 janvier, à Mogadiscio, les Chabab ont lancé une attaque à l'engin explosif improvisé contre le véhicule du porte-parole du Gouvernement fédéral somalien, Mohamed Ibrahim Moalimuu, qui a été légèrement blessé.

23. Dans les régions du sud et du centre, les attaques des Chabab se sont succédé à un rythme soutenu. Le 27 novembre, dans la région de Bai, les Chabab ont lancé plusieurs obus de mortier en direction de la zone protégée par l'AMISOM à Baidoa, où se situe également le complexe des Nations Unies. Cinq obus ont atterri dans la zone protégée. Il n'a été fait état d'aucune victime. Les Chabab ont revendiqué l'attaque et indiqué qu'ils avaient voulu frapper le palais présidentiel de l'État du Sud-Ouest, situé à proximité, et les environs de l'aéroport de Baidoa, au premier jour du scrutin parlementaire organisé dans la ville.

24. Du 30 décembre au 2 janvier, à proximité de Beledweyne, dans la région du Hiraan, des affrontements ont opposé des milices du clan Hawadle commandées par le général Abukar Hud et le colonel Nur Dheere aux forces armées du Hirchébéli. Il y aurait eu 8 morts et 11 blessées. Des éléments du clan Hawadle ont affirmé avoir été écartés de postes politiques et officiels clés au sein de l'administration. Les combats ont cessé sur intervention de chefs de clan.

25. Le 24 novembre, le Président du Puntland, Said Abdullahi Deni, a congédié le Directeur des forces de sécurité du Puntland, le général Mohamud Osman Abdullahi « Diano » et l'a remplacé par le général Amin Haji Khayr. Ce limogeage a été contesté et la montée des tensions à Boosaaso a conduit les forces de sécurité du Puntland à renforcer leur présence sur place, à installer des points de contrôle et à procéder à des perquisitions. Entre le 20 et le 22 décembre, des affrontements armés entre les forces de sécurité du Puntland et des forces restées loyales à l'ancien directeur ont éclaté sur la base des forces de sécurité, située à proximité de l'entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM). Aucune victime n'a été signalée parmi le personnel des Nations Unies mais la porte d'une maison d'hôtes du PAM a été touchée par une balle perdue.

26. Il a été signalé que des éléments pro-Daech étaient actifs dans la région de Banaadir et avaient perpétré deux attentats à l'engin explosif improvisé à Mogadiscio. Le 6 novembre, dans le district d'Huriwa, un engin explosif improvisé a été déclenché à un point de contrôle de l'Armée nationale somalienne. Quatre soldats, dont le commandant du point de contrôle, ont été blessés. Le 23 novembre, dans le district de Hodan, une autre attaque à l'engin explosif improvisée a été perpétrée contre un camion de police dans lequel se trouvait le colonel Mohamed Dahir, commandant des forces de police. Ce dernier a survécu mais l'attaque a coûté la vie à deux civils qui se trouvaient sur les lieux.

27. Le 24 janvier, le véhicule d'un négociant a été visé par un attentat à la voiture piégée sur le marché de Bakara, à Mogadiscio. Le 26 janvier, les commerçants du marché ont fermé leurs échoppes au motif que des personnes se réclamant d'un groupe pro-Daech les auraient extorquées. M. Roble a alors donné l'ordre au Ministre de la sécurité d'intervenir et de déployer des forces de sécurité somaliennes sur le marché.

III. Autres activités de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

28. L'Organisation a continué de plaider en faveur d'un rôle plus actif, d'une meilleure représentation et d'une plus grande participation des Somaliennes dans le cadre du processus électoral, et d'une hausse de l'investissement à l'appui du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

29. Le 30 novembre, l'Organisation et le Gouvernement fédéral somalien ont lancé un programme biennal conjoint consacré aux femmes, à la paix et à la protection financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la Somalie. Une soixantaine de personnes représentant les principales parties prenantes, dont le Ministère fédéral des femmes et ses homologues des États membres de la fédération, des organisations de la société civile, des femmes parlementaires et des donateurs ont participé à la cérémonie de lancement de ce programme conjoint, dont l'objectif est d'accélérer la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité en Somalie.

30. Une conférence nationale consultative visant à améliorer la représentation des femmes dans le secteur maritime a été organisée à Mogadiscio, le 29 décembre, avec l'appui de la MANUSOM. Elle a rassemblé 75 personnes, dont 60 femmes, issues de huit ministères d'exécution et de la société civile. Les participantes ont notamment insisté sur les inégalités qui existaient entre les femmes et les hommes et indiqué qu'il convenait d'élaborer des politiques équitables en faveur des femmes dans le secteur maritime.

31. Avec l'appui de l'Organisation, le Ministère fédéral des femmes et du développement des droits humains et les ambassadeurs de bonne volonté ont organisé un forum consultatif et une conférence, tenus respectivement les 1er et 2 décembre et les 27 et 28 décembre. Les participants à ces deux événements ont analysé les difficultés que rencontraient les candidates aux élections à la Chambre haute et examiné différentes stratégies et approches de plaidoyer auprès du Conseil consultatif national et des comités de gestion des élections. La conférence a attiré plus de 150 personnes, dont une majorité de femmes, notamment des militantes des droits politiques, des ministres, des représentantes des organes de mise en œuvre du modèle d'élections au suffrage indirect, des candidates et des femmes ayant des ambitions politiques. Elle a abouti à un communiqué dans lequel étaient définies plusieurs mesures, concernant notamment la poursuite des campagnes de plaidoyer en faveur de l'application du quota de représentation féminine minimum de 30 % dans le cadre de l'élection en cours à la Chambre du peuple.

32. Le Groupe thématique des Nations Unies sur l'égalité des sexes a aidé le Ministère fédéral des femmes et ses homologues des États membres de la fédération et les partenaires de la société civile à organiser la campagne annuelle « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre » partout dans le pays. La plupart des événements organisés à cette occasion dans les États membres de la fédération ont été centrés sur le plaidoyer en faveur du quota de 30 % de représentation des femmes et sur la prévention des violences faites aux femmes pendant la période électorale.

B. Autonomisation des jeunes

33. Le 4 novembre, le Centre du commerce international a lancé une initiative intitulée *Digital Skills for Jobs* (Des compétences numériques pour l'emploi) à l'intention des jeunes rapatriés et déplacés dans leur propre pays, à laquelle ont participé 140 jeunes (56 jeunes femmes et 84 jeunes hommes). Avec ses partenaires locaux, le Centre continuera de proposer une formation technique, un accompagnement professionnel et des activités de mentorat aux participantes et aux participants en vue de les aider à perfectionner leurs compétences techniques et professionnelles dans le domaine numérique, tout en favorisant le passage au numérique, la création de valeur et l'emploi en Somalie.

34. Les 5 et 6 décembre, en coopération avec la MANUSOM et avec ses partenaires, le Fonds des Nations Unies pour la population a organisé à l'intention de 30 représentantes et représentants de la jeunesse et d'organisations de la société civile un atelier consacré à l'élaboration d'un projet sur la participation électorale des jeunes et la démocratisation. L'objectif de ce projet, articulé autour d'une série de forums qui se tiendront dans chacun des États membres de la fédération en 2022, est d'encourager le dialogue et l'action concrète à l'appui du renforcement de la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes au processus de démocratisation à l'échelle infranationale.

35. Le sommet technologique annuel de Mogadiscio (Mogadishu Tech-Summit) s'est tenu le 7 décembre, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population et des partenaires. Il visait à offrir aux jeunes innovateurs et innovatrices une occasion de présenter leurs idées commerciales et techniques à des investisseurs aussi bien publics que privés. L'édition de 2021, qui a rassemblé quelque 5 000 participants, était centrée sur le renforcement de la résilience au niveau local pour un relèvement inclusif après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

36. Au total, 540 jeunes Somaliens, dont 270 jeunes femmes, ont participé à 630 séances de dialogue approfondi à Baidoa (État du Sud-Ouest), Jawhar (Hirchébéli) et Caabduwaaq (Galmudug) dans le cadre du projet intitulé *Connecting across divides: Youth building peace in Somalia* (Par-delà nos différences : la jeunesse, architecte de la paix en Somalie). Exécuté par le Life and Peace Institute et Somali Peace Line, avec l'appui financier du Fonds pour la consolidation de la paix, ce projet visait à créer des liens durables entre les jeunes des communautés touchées par des conflits, au-delà des différences socioéconomiques, politiques, religieuses et des appartenances de clan, par l'intermédiaire de séances de dialogue approfondi et de vaste portée. Les jeunes femmes et jeunes hommes participant ont organisé 60 activités collaboratives en faveur de la paix, dont la Marche pour la paix à Caabduwaaq, qui a permis à une communauté régulièrement déchirée par les conflits claniques de se rassembler et de plaider en faveur de la cessation des hostilités et de l'instauration d'une paix durable.

C. Coordination de l'aide au développement

37. Le 21 décembre, en consultation avec le Gouvernement fédéral somalien, le Comité directeur du projet de coordination de l'aide au développement a décidé que ledit projet, qui vise à soutenir l'action publique à l'appui de la coordination du développement, serait clos sans qu'un mécanisme successeur ait été mis en place.

L'architecture publique de coordination de l'aide et les modalités de l'assistance à fournir seront revues après les élections.

38. La Journée internationale de la lutte contre la corruption a été célébrée le 9 décembre, à Mogadiscio, en présence de responsables publics de haut niveau et de représentants de la communauté internationale. La veille, le Ministère de la justice avait organisé, à l'intention d'étudiants, de jeunes actifs et de représentants du Comité national de la jeunesse venus des différents États membres de la fédération, un atelier consacré aux prochaines étapes de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, à laquelle la Somalie est partie depuis août 2021. La Somalie a également participé à la Conférence biennale des États parties à la Convention contre la corruption, qui s'est tenue du 13 au 17 décembre à Charm el-Cheikh (Égypte).

39. En novembre, l'État du Sud-Ouest a délivré 4 305 titres de propriété portant sur des terrains du nouveau site d'Af Barwaaqo, à Baidoa, dans le cadre des efforts que fait le Gouvernement pour proposer des solutions durables, avec l'appui de l'Organisation. La possibilité de nouer des partenariats public-privé afin de faciliter l'installation et la réintégration des populations déplacées est actuellement à l'étude. Épaulé par l'Organisation, le Ministère de la planification, des investissements et du développement économique a également dressé, au mois de novembre, un état des lieux de l'application de la stratégie nationale de recherche de solutions durables dans l'État de Galmudug. Il avait déjà procédé à cet exercice dans le Puntland, le Hirchébéli et l'État du Sud-Ouest.

40. Les mécanismes conjoints de coordination mis en place par le Gouvernement fédéral somalien, le gouvernement du Hirchébéli et la MANUSOM ont contribué à atténuer les répercussions des inondations qui avaient frappé la région de Beledweyne.

D. Aide humanitaire

41. La Somalie fait face à une crise humanitaire aiguë : on estime qu'en 2022, 7,7 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire et d'une assistance à la protection. Parmi elles, plus de 3,2 millions de personnes pourraient être touchées et 245 000 déplacées par la sécheresse extrême. Le 23 novembre, le Gouvernement fédéral somalien a déclaré l'état d'urgence en raison de l'épisode de sécheresse qui frappait le pays et a demandé instamment une assistance internationale.

42. Selon le Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine et le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en 2021, les pluies de la saison *deyr* ont été bien moins importantes qu'attendu dans la plupart du pays, où l'on a enregistré les pires récoltes jamais connues, des pertes de bétail et une hausse des prix céréaliers. La situation devrait aller s'aggravant, la prochaine saison des pluies, au début de 2022, menaçant d'être aussi décevante que les trois précédentes.

43. Le degré de sécheresse est passé de sévère à extrême dans le sud du pays et de mineur à modéré sur le reste du territoire. Les puits se tarissent et le niveau des fleuves Djouba et Chébéli continue de baisser à un rythme alarmant. Le prix de l'eau est monté en flèche. C'est dans l'est et le centre du Galmudug, dans le Djoubaland et dans l'État du Sud-Ouest que l'on a enregistré les prix les plus élevés.

44. La sécheresse a des effets dévastateurs sur les moyens de subsistance de la population, en particulier parce que la capacité des plus vulnérables à faire face a déjà été entamée par des décennies de conflit, des chocs climatiques et des poussées épidémiques. En 2022, on estime que 71 % des Somaliennes et des Somaliens vivront toujours en dessous du seuil de pauvreté. Les graves pénuries d'eau que le pays connaît actuellement et le manque d'accès à des systèmes d'assainissement et à des installations sanitaires ont fait augmenter le risque épidémique (diarrhée aqueuse aiguë et choléra, notamment), en particulier dans les camps de personnes déplacées et dans les zones en proie à des conflits.

45. On estime qu'à défaut d'une aide humanitaire plus substantielle, 3,8 millions de personnes se trouveront en phases 3 (crise) et 4 (urgence) du Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire d'ici au mois de janvier. Elles seront 4,6 millions en mai. La prévalence de la malnutrition aiguë reste élevée. On enregistre des taux graves (10 % à 14,9 %) dans les régions particulièrement touchées par la sécheresse et critiques (15 % et plus) dans les zones les plus sinistrées.

46. Conflits et chocs climatiques ont encore entraîné des déplacements de population. Selon le Réseau somalien pour la surveillance des retours et des dispositifs de protection, au seul mois de novembre, 42 000 Somaliennes et Somaliens avaient été déplacés par la sécheresse et 2 000 par des conflits. La Somalie compte toujours environ 2,9 millions de déplacés internes, qui sont exposés à des risques graves, notamment d'expulsion, d'atteintes et de harcèlement. Parmi ces personnes, quelque 2,2 millions ont besoin d'une aide humanitaire. Les femmes et les filles déplacées sont plus exposées à la violence, aux atteintes et au harcèlement sexuels ainsi qu'à la violence au sein du couple.

47. Selon une étude sur l'inclusion des personnes handicapées conduite par l'Organisation internationale pour les migrations dans les 146 camps de déplacés de Kismayo (État du Djoubaland), 20 % des répondants présentaient un handicap et 31 % souffraient de difficultés de santé mentale. Par ailleurs, plus de 24 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles étaient exposées à des risques lorsqu'elles cherchaient à accéder ou à recourir à des services dans les camps et dans les collectivités, et 9 % ont dit avoir subi des violences physiques. De plus, 6 % des répondants ont indiqué avoir fait l'objet de harcèlement verbal et 5 % s'être vu demander un pot-de-vin pour pouvoir accéder à des services.

48. La pandémie de COVID-19 continue de peser sur la situation humanitaire. Au 31 janvier, le pays avait enregistré un total de 26 067 cas, dont 1 332 cas mortels (5,24 %). Depuis le 7 décembre, on constate une augmentation du nombre de cas, qui pourrait être liée au variant Omicron. Au 16 janvier, 5,5 % des personnes remplissant les conditions requises pour recevoir un vaccin contre la COVID-19 (soit toutes celles ayant au moins 18 ans) étaient complètement vaccinées. Au moment de l'établissement du présent rapport, la Somalie avait reçu en tout 1,9 million de doses de vaccin, dont 1,6 million (85 %) ont été administrées.

49. Des problèmes majeurs continuent de se poser sur le plan de l'accès humanitaire, ce qui compromet la sécurité des agents et leur capacité à aider les personnes dans le besoin. Au moins 17 problèmes d'accès ont été signalés. Comme pendant le reste de 2021, la plupart d'entre eux a été enregistrée dans les États de Galmudug, du Hirchébéli et du Sud-Ouest. Afin d'acheminer l'aide jusqu'aux zones difficiles d'accès, cinq « caravanes aériennes » (soit des moyens aériens spécialement

mis à disposition des acteurs humanitaires pour leur faciliter l'accès aux zones reculées) ont été organisées, avec l'appui du PAM et sous la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Au total, 23 vols de ce type ont été effectués depuis la mise en place de ce service, le 12 juin.

50. Malgré les difficultés, plus de 272 partenaires humanitaires, dont 183 organisations non gouvernementales nationales, ont continué de fournir une assistance vitale partout en Somalie. Les partenaires ont intensifié les mesures d'intervention face à la sécheresse et reprogrammé certaines activités de manière à pouvoir se concentrer sur les pénuries d'eau et d'autres besoins vitaux urgents. L'Organisation a débloqué 25 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence en sus des 6 millions de dollars alloués par l'intermédiaire du Fonds d'aide humanitaire à la Somalie, portant à 52 millions de dollars le total des fonds versés par le Fonds central pour les interventions d'urgence à l'appui de la Somalie en 2021. Les donateurs ont également alimenté le Fonds d'aide humanitaire à la Somalie à hauteur de presque 60 millions de dollars en 2021.

51. Le 20 décembre, la communauté humanitaire en Somalie a lancé son plan d'aide humanitaire pour 2022 ; les ressources demandées s'élèvent à 1,46 milliard de dollars et doivent permettre d'aider 5,5 millions des 7,7 millions de personnes dans le besoin, soit bien plus qu'en 2021 (4 millions de bénéficiaires et 5,9 millions de personnes dans le besoin). Le plan pour 2022 prévoit un plan d'intervention face à la sécheresse qui tient compte des enseignements tirés de l'épisode de 2016/17. À l'époque, la mobilisation rapide du Gouvernement, de l'Organisation, des partenaires internationaux, des collectivités locales et de la diaspora avait permis d'éviter une famine.

52. Les ressources permettant de financer l'action humanitaire en Somalie sont encore versées trop tardivement et de manière fragmentée, ce qui nuit à la vigueur et à la rapidité des interventions. À la fin de décembre, le plan d'aide humanitaire pour 2021 était financé à hauteur de 71 % et l'essentiel des fonds avait été reçu au dernier trimestre.

E. Droits humains et protection

1. Droits humains

53. La MANUSOM a recensé 183 victimes civiles (82 morts et 101 blessés), soit 6 % de moins que pendant la période antérieure (194 victimes civiles, dont 99 morts et 95 blessés). Les Chabab, qui ont fait 78 victimes civiles (43 % du bilan total), dont un président de tribunal de district, qu'ils ont décapité, restent les principaux responsables, suivis des forces de sécurité (64 victimes, soit 35 %), d'acteurs non identifiés (31 victimes, soit 17 %) et de milices de clan (10 victimes, soit 5 %). Des 64 victimes (24 morts et 40 blessés) attribuées aux forces de sécurité, 51 (15 morts et 36 blessés) ont été recensées lors d'affrontements internes qui ont opposé des membres des forces de sécurité du Puntland dans la ville de Boosaaso.

54. Parmi les victimes susmentionnées, trois étaient associées au processus électoral. Le 16 novembre, à Kismayo (Djoubaland), une civile a été tuée et un civil blessé par un engin explosif improvisé mis à feu dans leur logement. Le blessé avait reçu des menaces concernant sa participation aux opérations électorales. Lors d'une autre attaque lancée dans la capitale, le 17 novembre, des assaillants non identifiés

ont tué par balles un homme qui participait à des négociations infraclaniques relatives aux élections à Mogadiscio.

55. La MANUSOM a continué de recenser les atteintes à la liberté d'expression. Pendant la période considérée, elle en a confirmé 12 (qui ont visé 10 hommes et 2 femmes), dont l'assassinat du directeur de la station publique Radio Mogadiscio, tué le 20 novembre dans son véhicule par un kamikaze Chabab. Un autre journaliste a été blessé lors de cette attaque. Entre le 26 et le 30 décembre, la police du « Somaliland » a arrêté six personnes, dont trois journalistes. Toutes ont été libérées par la suite sans avoir été inculpées. Le 22 décembre, dans la ville d'Houdour (Bakool), la police de l'État du Sud-Ouest a arrêté et placé en détention un garçon de 13 ans qui avait publié une vidéo dans laquelle il s'offusquait que des célébrations aient été organisées pour marquer la troisième année de mandat du Président, Abdiaziz Hassan Mohamed « Laftagaren », alors que l'État était en proie à un grave épisode de sécheresse. Le garçon a été libéré à l'issue de négociations avec les membres de son clan ; on lui a intimé de s'abstenir de publier des vidéos à l'avenir.

56. Le 21 novembre, à Mogadiscio, le Procureur du tribunal militaire, Abdullahi Bule Kamey, a annoncé que, au terme de l'enquête préliminaire sur la disparition d'Ikran Farah Tahlil, une employée de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité dont on était sans nouvelles depuis le 26 juin, il n'existait pas de preuve suffisante d'une quelconque implication de responsables de l'Agence. Le 24 décembre, la famille de l'intéressée a rejeté les conclusions du tribunal.

2. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains

57. La MANUSOM a continué de contribuer à la mise en œuvre d'une série de mesures d'atténuation prévues par la politique de diligence voulue en matière de droits humains, en particulier la vérification des antécédents des bénéficiaires de l'appui fourni par l'Organisation et la fourniture de conseils techniques relatifs aux lettres d'attribution et contrats de mission aux entités des Nations Unies.

58. Le 23 novembre, le groupe de travail conjoint ONU-AMISOM sur la politique de diligence voulue en matière de droits humains a examiné divers moyens de renforcer les mesures visant à prévenir les pertes civiles et à mieux y faire face, notamment par l'établissement d'instructions permanentes relatives aux moyens aériens et le renforcement des synergies dans les activités tendant à renforcer les capacités des forces somaliennes de sécurité.

3. Enfants et conflits armés

59. Entre le 6 novembre 2021 et le 31 janvier 2022, l'équipe spéciale de surveillance et d'information sur les violations graves commises contre les enfants en temps de conflit armé a confirmé 767 cas de violations graves commises contre 635 enfants (467 garçons et 168 filles), 7 cas d'attaques contre des écoles et 1 cas d'attaque contre un hôpital. Au total, 289 enfants ont été recrutés et utilisés, 220 enlevés, 182 tués ou mutilés et 68 ont subi des viols ou d'autres formes de violence sexuelle. Des violations ainsi recensées, 510 (66,5 %) ont été attribuées aux Chabab, 114 (14,9 %) à des éléments armés non identifiés, 39 (5,1 %) à des milices de clan, 4 (0,5 %) à Ahl al-Sunna wal-Jama'a, 1 (0,1 %) à la milice du Westland et 99 (12,9 %) aux forces de sécurité de la fédération et des États.

60. Du 12 au 14 décembre, en collaboration avec le groupe de protection de l'enfance du Ministère de la défense, la MANUSOM a organisé une séance de formation sur la protection des enfants touchés par un conflit armé à l'intention de 19 référents de l'Armée nationale somalienne chargés de la protection de l'enfance et des relations entre civils et militaires.

61. Le 21 décembre, dans le cadre des activités de plaidoyer qu'elle dirige à l'appui de l'application effective de la feuille de route sur les enfants et les conflits armés (2019) et des instructions permanentes relatives à la prise en charge et à la remise des enfants séparés des groupes armés en Somalie (2014), la MANUSOM a organisé, à Garoowe (Puntland), en collaboration avec le Bureau du défenseur des droits humains du Puntland, un programme de formation de deux jours sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfance, les droits humains et le droit humanitaire. Parmi les 40 participants figuraient notamment 11 membres du comité de parlementaires du Puntland saisi de la question des droits humains, 10 juges, 10 membres du Bureau du défenseur des droits humains, 5 avocats et 4 représentants de la société civile.

4. Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre

62. Par l'intermédiaire du dispositif de suivi et de communication de l'information, la MANUSOM a confirmé quatre cas de violences sexuelles liées aux conflits, à savoir trois viols et un viol en réunion, commis contre une femme et trois filles de 15 à 16 ans. Les cas de viol ont été enregistrés respectivement dans le district d'Armo, au sud de Boosaaso (région du Bari), dans le district de Garoowe (région de Nugaal) et dans le village de Dagaari, situé dans le district de Gaalkacyo (région de Mudug). Le cas de viol en réunion a été enregistré dans un village proche de la ville de Jannaale (région du Bas-Chébéli). Dans les trois premiers cas, des enquêtes sont en cours et les auteurs présumés ont été arrêtés. Dans le quatrième, l'auteur des faits n'a pas été identifié. Les partenaires opérationnels de l'Organisation apportent un soutien psychosocial et médical aux rescapées.

F. Appui au secteur de la sécurité, à l'état de droit et à la stabilisation

1. Exécution du plan de transition de la Somalie

63. Le Gouvernement fédéral somalien a convoqué la réunion inaugurale du Comité de pilotage stratégique du plan de transition de la Somalie, qui s'est tenue les 8 et 9 décembre. Sous la présidence du Ministre des affaires étrangères, le Comité de pilotage stratégique a évalué les progrès accomplis dans l'exécution du Plan de transition et défini les priorités du premier trimestre de 2022, à savoir régler la question de la constitution des forces, améliorer la planification conjointe des activités des forces de sécurité somaliennes et de l'AMISOM, accélérer le renforcement des capacités dans les États membres de la fédération et mener à terme l'Opération Badbaado I dans le Bas-Chébéli. La réunion du Comité de sécurité et de justice, qui devait avoir lieu en décembre 2021, a été reportée au début de 2022.

64. Globalement, l'exécution du plan de transition de la Somalie est toujours en retard sur le calendrier prévu, entre autres parce que la constitution de forces de maintien supplémentaires piétine, en particulier pour les services de police de la fédération et des États. La cadence des opérations des forces de sécurité somaliennes est restée soutenue dans le Bas-Djouba, le Galmudug, le Bas-Chébéli et le Moyen-Chébéli, où plusieurs opérations ont été menées conjointement avec l'AMISOM. La

mobilisation de certaines des unités de l'AMISOM à l'appui de la sécurité des élections et les difficultés rencontrées dans le déploiement de forces de maintien ont freiné la constitution des forces mobiles de la Mission.

2. Approche globale pour la sécurité

a) Renforcement des capacités institutionnelles

65. Le sous-groupe de travail sur la police (volet 2B de l'approche globale pour la sécurité) a contribué au processus de révision des directives relatives à la force des Darwich et facilité les discussions avec les partenaires gouvernementaux et internationaux sur la gestion des armes et des munitions de la police. En décembre, 80 membres supplémentaires de la force des Darwich ont été formés.

66. Le 1er et le 17 novembre et les 7 et 8 décembre 2021, et les 18 et 19 janvier 2022, en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Geneva Centre for Security Sector Governance, la MANUSOM a organisé une série d'ateliers sur la supervision civile du secteur de la sécurité à l'intention des comités du Parlement fédéral chargés des questions de sécurité.

67. Le 25 novembre, la MANUSOM et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont facilité la tenue d'un atelier de cinq jours à l'occasion duquel les corps des agents pénitentiaires du Gouvernement fédéral et des États membres de la fédération ont validé et adopté des directives générales relatives à la gestion des prisons. Ces directives doivent permettre d'améliorer le fonctionnement des institutions pénitentiaires somaliennes sur la base des normes internationales relatives à la gestion des prisons. La MANUSOM a organisé des activités de renforcement des capacités axées sur les droits humains, la prise en compte, par la justice, des questions de genre centrées sur les rescapées, les compétences d'instruction et de plaidoyer et l'administration pénitentiaire à l'intention de 54 agents pénitentiaires (11 femmes et 43 hommes) et 135 membres du personnel judiciaire (37 femmes et 98 hommes) à Kismayo, Hargeysa, Baidoa et Garoowe.

68. Les 27 et 28 novembre, à Mogadiscio, la MANUSOM a invité 34 élues des États membres de la fédération à participer à un atelier centré sur les moyens de faire progresser le programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans le cadre de l'exécution du plan de transition de la Somalie.

69. En coopération avec les partenaires internationaux, la MANUSOM a continué de soutenir les cinq centres de réadaptation d'ex-combattants Chabab à faible risque. Au 2 décembre, 337 ex-combattants et 223 ex-combattantes étaient enregistrés dans les centres de Mogadiscio, Baidoa et Kismayo.

70. Le Service de la lutte antimines a organisé en présentiel, dans cinq États membres de la fédération, 1 270 sessions de sensibilisation au risque des engins explosifs auxquelles ont participé 1 388 femmes, 741 hommes, 1 370 filles et 2 110 garçons. Il a également distribué à des populations à risque de tout le pays 257 dispositifs vocaux d'éducation au risque sur lesquels étaient enregistrés des messages de sensibilisation relatifs aux engins explosifs et à la COVID-19. Le Service de la lutte antimines a fourni du matériel de bureau et du matériel informatique au bureau fédéral et au bureau de l'État du Djoubaland de l'Autorité somalienne de gestion des explosifs afin que celle-ci soit mieux à même de coordonner ses interventions de lutte antimines.

71. Le 15 décembre, dans le cadre du programme conjoint relatif à l'état de droit, l'Organisation a facilité la tenue de la deuxième réunion de l'équipe spéciale d'évaluation des risques du « Somaliland », à Hargeysa. En juin, l'équipe spéciale publiera son rapport, qui éclairera l'élaboration du troisième plan de développement national du « Somaliland ».

b) Stabilisation et prévention et répression de l'extrémisme violent

72. Le 29 novembre, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a organisé un forum national sur la stabilisation en conjonction avec ses homologues des États membres de la fédération. Les participants ont défini les grandes lignes de l'examen de la stratégie nationale de stabilisation, qui aurait lieu prochainement, et présenté des exposés sur la cohésion sociale, la gouvernance et les initiatives de relèvement à l'échelle des districts.

G. Appui fourni par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes

1. Appui aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

73. En complément de l'appui qu'il a fourni en exécution de son mandat à 19 626 membres du personnel militaire, policier et civil de l'AMISOM, le BANUS a facilité des opérations de déploiement dans plusieurs secteurs à l'appui des opérations électorales. Le 20 décembre, les activités d'appui logistique à l'AMISOM, à l'Armée nationale somalienne et aux vols du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies ont été temporairement interrompues, le Gouvernement fédéral de la Somalie ayant fermé le terminal aéroportuaire des Nations Unies à Mogadiscio et insisté pour que les procédures qui y étaient en vigueur soient modifiées. Le 8 janvier, à l'issue d'une série de réunions entre de hauts responsables des Nations Unies et du Gouvernement somalien, la reprise des opérations dans le terminal a été autorisée à titre temporaire. Une équipe de travail technique a été chargée de définir les modalités qui gouverneraient un futur arrangement à long terme.

74. Le BANUS a vacciné 10 400 membres du personnel de l'AMISOM en Somalie contre la COVID-19 et s'emploie actuellement à obtenir les doses supplémentaires nécessaires pour vacciner ceux qui ne l'ont pas encore été.

75. Conformément à sa stratégie environnementale, le BANUS a déployé des incinérateurs à 50 fûts devant permettre d'éliminer les déchets solides sur les bases opérationnelles avancées de l'AMISOM. Il a également formé l'unité de police constituée ghanéenne et le personnel burundais de l'AMISOM à la gestion environnementale. Le Bureau a continué de procéder à des audits environnementaux sur les sites et les bases opérationnelles avancées de l'AMISOM et a formulé des recommandations à cet égard, en vue de garantir le respect des normes environnementales applicables.

76. Le Service de la lutte antimines a aidé l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes à atténuer les risques associés aux engins explosifs improvisés en établissant 19 rapports d'analyse des menaces et 6 rapports de sensibilisation à la question des engins explosifs improvisés. Il a formé 1 936 militaires et membres du personnel de police de l'AMISOM et renforcé ainsi leur capacité à repérer les engins

explosifs improvisés, à les détruire et à opérer en toute sécurité dans un contexte à haut risque. Il a contribué à assurer la sûreté et la sécurité de l'infrastructure stratégique en déployant 32 équipes de chiens de déminage, qui ont fouillé 30 008 bagages, 73 579 véhicules, 139 bâtiments, 37 292 mètres carrés de locaux et 7,2 kilomètres carrés de zones extérieures, tous secteurs confondus.

77. Le Service de la lutte antimines a également facilité 73 convois de l'AMISOM dans les six secteurs de la Mission en présentant 72 exposés préalables et 71 exposés postérieurs au déploiement. Il a aidé l'AMISOM à conduire 204 opérations de recherche d'engins explosifs improvisés le long des itinéraires principaux de ravitaillement. Trois engins explosifs improvisés ont été détectés et détruits. Les équipes de l'AMISOM chargées de l'élimination de ces engins, qui sont formées par le Service de la lutte antimines, en ont détruit cinq.

2. Appui aux opérations des forces de sécurité somaliennes

78. Le BANUS a continué d'apporter un appui logistique aux 13 900 membres des forces de sécurité somaliennes. Le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les forces de sécurité somaliennes a reçu des contributions d'un montant de 620 655 dollars en novembre 2021 et 3 307 157 dollars en janvier 2022. Au 13 janvier 2022, il affichait un solde de 1 745 118 dollars. Une fois additionné d'une contribution qu'il est prévu de recevoir, ce solde suffira à financer l'appui logistique prescrit aux forces de sécurité somaliennes jusqu'au 31 mars 2022. Les appels à contributions se poursuivent.

79. Le BANUS a continué à fournir du matériel de communication aux membres habilités de l'Armée nationale somalienne en vue d'améliorer l'interopérabilité avec l'AMISOM. Le 9 novembre, il a fait don de deux émetteurs FM à l'Armée nationale somalienne. Il a également constitué des stocks de 20 émetteurs HF portables de marque Codan et de 683 radios portatives qui seront ultérieurement livrés à l'Armée nationale et à la Police somaliennes. Il est actuellement en train d'acquérir 200 radios mobiles HF, 20 répéteurs mobiles et 30 répéteurs fixes destinés aux forces de sécurité somaliennes.

80. Au mois de janvier, le Service de la lutte antimines a fini de former cinq nouvelles équipes polyvalentes de l'Armée nationale somalienne chargées de l'élimination des engins explosifs improvisés. Le nombre d'équipes ainsi formées avec l'appui du Service se porte à 21. Pour que le projet se poursuive, il faudra obtenir des ressources supplémentaires auprès des donateurs. Le Service de la lutte antimines a également facilité l'installation de matériel de brouillage électronique sur trois véhicules de l'Armée nationale somalienne et organisé une formation aux contre-mesures électroniques à l'intention de 12 soldats somaliens.

81. Le BANUS a continué de fournir un appui logistique, notamment sous forme d'équipement (détecteurs de métaux portatifs, miroirs de fouille de véhicules et fournitures pour la défense des périmètres) aux forces de sécurité somaliennes afin de les aider à sécuriser les centres électoraux sur l'ensemble du territoire. Dans la perspective des élections, du matériel de sécurité et des fournitures pour la défense des périmètres ont été livrés le 21 et le 28 novembre dans les bureaux de vote de Mogadiscio, où l'on a également acheminé des barrières New Jersey en béton, les 18 et 19 décembre. Du matériel de sécurité et des fournitures pour la défense des périmètres ont également été livrés à Beledweyne, Baraawe, Dhuusamarreeb, Kismayo, Baidoa, Jawhar et Garbahaarrey puis remis aux forces de sécurité

somaliennes. Le BANUS a également livré des détecteurs manuels et des miroirs de fouille de véhicules à Garoowe et Boosaaso pour le compte de la MANUSOM.

IV. Présence des Nations Unies en Somalie

82. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 9 janvier, 327 membres du personnel recruté sur le plan international et 1 454 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

V. Observations

83. Les opérations électorales en Somalie ont pris plus d'un an de retard et l'instabilité qui découle de cette situation compromet de plus en plus les progrès que le pays a faits au cours des dix dernières années. Les Somaliennes et Somaliens eux-mêmes sont de plus en plus critiques vis-à-vis des élections à la Chambre haute et à la Chambre du peuple. Les élections à la Chambre haute ont été menées à bien, mais seuls 87 des 275 sièges de la Chambre du peuple ont été pourvus, dont 18 par des femmes. Après une campagne soutenue menée par des parties nationales et internationales, le nombre de femmes siégeant à la Chambre haute a légèrement augmenté, passant de 13 à 14 sur 54 sièges. Dans le contexte des élections toujours en cours à la Chambre du peuple, des efforts comparables sont entrepris pour que le quota de 30 % de représentation des femmes soit atteint.

84. Je salue le fait que le Conseil consultatif national ait clarifié les procédures et que les responsables somaliens aient réaffirmé leur attachement aux accords électoraux du 17 septembre 2020 et du 27 mai 2021, qui constituent toujours le cadre dans lequel les élections doivent être menées à terme. J'exhorte les dirigeants à appliquer d'urgence les mesures convenues, de sorte que le processus aboutisse, dans la crédibilité et dans la transparence, d'ici à la nouvelle échéance du 25 février. Les irrégularités signalées dans le cadre des élections sont très préoccupantes. Il est absolument essentiel d'en tenir compte et d'y remédier. Les opérations électorales doivent être menées de manière crédible, juste et transparente, dans les délais voulus, pour emporter l'adhésion et la confiance des Somaliennes et des Somaliens.

85. Les dirigeants somaliens devraient surmonter leurs différences politiques et œuvrer ensemble pour faire aboutir les opérations électorales, rapidement et de manière crédible, afin que le pays puisse se concentrer sur les nombreux défis pressants qu'il doit relever et sur les grandes priorités définies à l'échelle nationale. Il est absolument essentiel que les dirigeants s'engagent plus avant en faveur du processus électoral et prennent acte de l'urgence qu'il y a à le mener à bien. J'exhorte les dirigeants somaliens à soutenir le processus électoral, de sorte que celui-ci puisse aboutir à une passation de pouvoirs légitime et pacifique et contribuer ainsi à consolider la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays. Il est de la plus haute importance que toutes les parties prenantes fassent preuve de retenue, désamorcent les tensions et règlent tout différend par la voie du dialogue politique.

86. Je me félicite que les autorités somaliennes se soient engagées à faire respecter le quota de 30 % de députées à la Chambre du peuple et j'encourage à cet égard les

dirigeants à réserver au moins 82 sièges à des femmes. La participation des femmes à la vie publique, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans les sphères politique, exécutive et judiciaire, est un aspect essentiel du processus d'édification de l'État.

87. Je rappelle également, autre point essentiel, combien il importe que les jeunes et les membres de groupes généralement marginalisés participent à la vie politique, y compris en tant qu'élus. À cet égard, je constate avec satisfaction que le modèle d'élections au suffrage direct mis à l'essai dans le Puntland pour l'élection des membres des conseils de district a donné l'occasion à des candidats et candidates de communautés marginalisées de se présenter et de se faire élire.

88. Je condamne fermement les attaques auxquelles se livrent les Chabab, qui continuent de toucher les civils de manière disproportionnée. Il est profondément inquiétant que leur nombre ait augmenté en 2021 et que le groupe parvienne toujours à frapper des zones urbaines densément peuplées. Je condamne à nouveau fermement tous les actes de terrorisme et d'extrémisme violent et j'exprime mes sincères condoléances à toutes les victimes. La lutte contre les Chabab exige une coordination et une collaboration étroites entre toutes les parties prenantes somaliennes, que j'appelle à travailler main dans la main dans cette entreprise commune.

89. Les Chabab sont toujours responsables de la majorité des atteintes contre la population civile, mais l'augmentation du nombre de victimes civiles imputables aux forces de sécurité est alarmante. Les affrontements qui ont éclaté à Boosaaso en décembre ont fait de nombreuses victimes, contraint des civils au déplacement et perturbé la circulation des personnes et des biens à un moment où le pays était en proie à un grave épisode de sécheresse. Je demande aux autorités somaliennes d'assurer la protection des civils et de régler pacifiquement leurs différends politiques.

90. La persistance des atteintes à la liberté d'expression est très préoccupante. Il est essentiel que les autorités somaliennes protègent les journalistes et autres professionnels des médias et respectent la liberté d'expression de toutes les Somaliennes et de tous les Somaliens. Le journalisme indépendant sur des questions d'intérêt général, le débat public et la critique sont des piliers de la démocratie. Il convient que les autorités somaliennes instaurent un climat propice dans lequel les médias puissent travailler en toute sécurité, en toute liberté et en toute indépendance, et qu'elles mettent fin aux arrestations et aux détentions arbitraires de journalistes, de professionnels des médias et de citoyens exerçant leur droit à la liberté d'expression.

91. La violence sexuelle liée aux conflits et les violations commises contre des enfants restent un sujet de vive préoccupation. J'exhorte les autorités somaliennes à enquêter sur ces violations, ainsi que sur toutes les formes de violences indépendantes des conflits, et à faire en sorte que leurs auteurs répondent de leurs actes. Je les exhorte également à prendre toutes les mesures nécessaires pour honorer l'engagement qu'elles ont pris de faire cesser et de prévenir les violations graves contre les enfants, en particulier à travers les plans d'action de 2012 et la feuille de route de 2019, et à mettre fin aux viols et à toutes les autres formes de violence sexuelles, notamment en adoptant un nouveau plan national de prévention et de lutte contre la violence sexuelle en temps de conflit.

92. L'impact de la sécheresse sur les Somaliennes et les Somaliens les plus vulnérables est extrêmement inquiétant. Les mécanismes d'adaptation de la population, déjà usés par des décennies de conflit, les chocs climatiques et les

flambées épidémiques, sont encore mis à l'épreuve par des saisons des pluies qui, pour la troisième fois consécutive, n'ont apporté que des précipitations inférieures à la moyenne. Je remercie les donateurs qui ont soutenu les mesures d'intervention face à la sécheresse et l'action humanitaire dans son ensemble. Il est vital que la communauté internationale et les partenaires financent le plan d'aide humanitaire pour 2022 au plus tôt et de manière substantielle.

93. Je demande aux États Membres de verser des contributions additionnelles au fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui des forces de sécurité somaliennes, de sorte que celles-ci reçoivent l'appui dont elles ont besoin. Je demande également que l'on continue de fournir au Service de la lutte antimines les ressources dont il a besoin pour former et équiper les équipes polyvalentes de l'Armée nationale somaliennes chargées de l'élimination des engins explosifs improvisés, lesquels constituent le risque le plus grave auquel les forces de sécurité somalienne sont exposées.

94. Je tiens à dire toute ma reconnaissance à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à l'Union européenne, aux États Membres, aux organisations non gouvernementales et aux autres partenaires de développement pour leur mobilisation et pour l'aide qu'ils continuent d'apporter à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État en Somalie. Je rends hommage à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes, qui consentent d'immenses sacrifices pour protéger la population somalienne et favoriser la paix et la stabilité dans le pays et dans la région.

95. Je remercie mon représentant spécial, James Swan, ainsi que le personnel de la MANUSOM, du BANUS et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Somalie. Leur travail acharné et la détermination dont ils font preuve, dans des conditions difficiles et souvent dangereuses, témoignent de leur dévouement sans faille envers la population somalienne.


SOMALIA
National capital
Regional capital
Town, village
Airport
International boundary
Regional boundary
Undetermined boundary
Main road
Track
Railroad
0 50 100 150 200 km
0 50 100 mi
DJIBOUTI
ETHIOPIA
KENYA
GULF OF ADEN
INDIAN OCEAN
AWDAL
WOQOOYI GALBEED
TOGDHEER
SANAAG
SOOL
BARI
NUGAAL
MUDUG
GALGUDUUD
HIRAAN
BAKOOL
GEDO
BAY
SHABELLE DHEXE
SHABELLE HOOSE
BANADIR
JUBA DHEXE
JUBA HOOSE
Djibouti
Saylac
Boorama
Hargeysa
Berbera
Burco (Burao)
Ceerigaabo (Erigavo)
Boosaaso (Bender Cassim)
Qardho
Garoowe
Laascaanood
Gaalkacyo (Galcaio)
Dhuusamarreeb (Dusa Marreb)
Beledweyne
Xuddur (Oddur)
Baydhabo (Baidoa)
Garbahaarrey
Jawhar (Giohar)
Muqdisho (Mogadishu)
Marka (Merca)
Bu'aale
Kismaayo (Chisimayu)
Buur Gaabo
Eyl
Hobyo
Caluula
Xaafuun
Bandarbeyla
Dire Dawa
Harer
Jijiga
Degeh Bur
Megalo
Imi
Gode
Werder
K'ebri Dahar
Shilabo
Hargele
Dolo Bay
Luuq
El Beru Hagia
Baardheere
Afmadow
Jamaame
Garsen
Lamu
Wajir
Baraawe
Afgooye
Ceel Buur
Ceeldheere
Gori Rit
Taleex
Xudun
Garadag
Oodweyne
Buuhoodle
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
Map No. 3690 Rev. 10.2 UNITED NATIONS
May 2014
Department of Field Support
Cartographic Section